



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Politique de sécurité

Question au Gouvernement n° 1201

Texte de la question

POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Mme la présidente . La parole est à M. Michaël Taverne.

M. Michaël Taverne . Monsieur le ministre de l'intérieur, tout d'abord, il aurait été opportun de rappeler à l'extrême gauche antiflics qu'elle tient des propos absolument inadmissibles envers nos policiers et nos gendarmes lorsqu'elle parle, de façon, scandaleuse, de racisme systémique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

M. Hervé de Lépinau . Le ministre n'a rien dit !

Mme Danielle Simonnet . Voilà qui sont vos alliés, monsieur le ministre !

M. Michaël Taverne . Vous et votre gouvernement symbolisez plus que jamais la faillite de l'État en matière de politique de sécurité. Les chiffres sont désastreux. Au bout de huit ans de macronisme, le bilan est sans appel : vous avez livré notre pays à la voyoucratie, à la criminalité organisée et à l'immigration massive et incontrôlée. Alors que les Français sont inquiets, votre technique pour les rassurer reste la même : le blabla, encore et toujours.

Je pense particulièrement à nos compatriotes ultramarins, notamment de Guadeloupe, confrontés à un désastre scandaleux sur le plan sécuritaire. En 2025, on y comptait 52 homicides – un chiffre qui s'élèverait à 220 si on le rapportait à l'agglomération marseillaise –, dont une majorité liée au banditisme et à la criminalité organisée.

Or vous regardez la situation se dégrader comme on regarde une caravane passer. Votre prédécesseur Bruno Retailleau avait promis des moyens supplémentaires pour l'arc Antilles-Guyane, point de passage des narcotrafiquants et des trafiquants d'armes. Que s'est-il passé depuis ? Rien.

Tout comme les magistrats, les membres de la police judiciaire, notamment en Guadeloupe, sont épuisés et écœurés à la suite du lancement par le garde des sceaux de la réforme de la PJ. Malgré les critiques et le constat d'échec, qu'avez-vous fait ? Rien.

Toutefois, il est vrai que les macronistes ne se mangent pas entre eux. L'erreur est humaine mais persévéérer est diabolique. Où en est votre réflexion sur le plan investigation ? Nulle part, là encore.

Le parquet national anti-criminalité organisée est entré en fonction le 5 janvier dernier, grâce notamment au vote de notre groupe et de l'UDR lors de l'examen du texte relatif à la lutte contre le narcotrafic. Doté de seize magistrats spécialisés, il ne peut être efficace si les enquêteurs de police et de gendarmerie ne peuvent travailler avec des outils performants. Or vous n'avez toujours rien fait sur ce point. Heureusement que, chaque jour, des hommes et des femmes courageux assurent la sécurité des Français au péril de leur vie.

Monsieur le ministre, vous qui incarnez la faillite sécuritaire macroniste, qu'avez-vous encore à apporter aux Français – à part vos excuses pour avoir mis notre pays dans l'état que nous connaissons actuellement ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Loin de m'excuser, je me félicite de tout ce que nous avons mis en œuvre depuis 2017 (*Murmures sur les bancs du groupe RN*) : nous avons augmenté les effectifs de police et renforcé la coordination entre les services, notamment pour lutter contre la criminalité organisée. Nous avons refondé l'Office français antistupéfiants et promulgué la loi contre le narcotrafic.

M. Laurent Jacobelli . Ça ne marche pas !

M. Laurent Nuñez, ministre . Le nombre de mis en cause pour trafic de stupéfiants ne cesse d'augmenter et la délinquance en matière d'atteinte aux biens baisse d'année en année. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*) Je vais poursuivre l'action et continuer à honorer nos engagements, comme l'ont fait Gérald Darmanin et Bruno Retailleau, y compris en outre-mer, notamment en Guadeloupe. Nous tenons en particulier les promesses faites par Bruno Retailleau : les effectifs, dont ceux de la police judiciaire, ont été augmentés dans toutes les Antilles comme en Guyane ;...

M. Emeric Salmon . Le nombre de morts aussi !

M. Laurent Nuñez, ministreune unité et un laboratoire balistiques ont été créés. Vous le savez, les escadrons de gendarmes mobiles en outre-mer sont au nombre de trente-quatre, soit la moitié du contingent déployé sur le territoire national. Nous faisons donc des efforts et nous allons les poursuivre pour mieux lutter contre la délinquance, partout sur le territoire national.

Ce ne sont pas des paroles mais des actes : des plans d'action, des points de deal ciblés, des interpellations quotidiennes. Les policiers et les gendarmes s'engagent tous les jours pour lutter contre les trafics. Or, comme vous le reconnaissiez vous-même, ils sont dirigés par des autorités politiques. J'ai occupé, durant ces dix dernières années, des fonctions très importantes en matière de sécurité et je ne peux pas vous laisser dire que nous serions dans le blabla.

Mme Estelle Youssouffa . Tout va bien, en somme !

M. Laurent Nuñez, ministre . Il m'est arrivé d'attendre, dans la nuit, que l'on tape à la porte pour interpeller des trafiquants ; si vous l'avez également fait, tant mieux, mais vous devez alors vous féliciter de notre action depuis huit ans. Je vous rassure donc : nous allons continuer d'agir. Il nous faut cependant un budget, notamment pour renforcer la filière de la police judiciaire de 700 postes. (*Sourires.*)

Données clés

Auteur : [M. Michaël Taverne](#)

Circonscription : Nord (12^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1201

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 janvier 2026